

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: 1

Artikel: Tunisie : la chute de Ben Ali ou la revanche des militaires qui ne sauvent pas le régime
Autor: Triai, Chouki
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Zine El Abidine Ben Ali a pris le pouvoir en Tunisie après avoir déclaré le Président Bourguiba « incompétent » le 7 novembre 1987. Il a régné sans partage jusqu'au 14 janvier 2011, où faisant face à l'hostilité de la population, il a dû s'exiler en Arabie saoudite. Il a été condamné *in absentia*, depuis, plusieurs fois à la prison à vie pour vol, incitation de violence et meurtre.

International

Tunisie : la chute de Ben Ali ou la revanche des militaires qui ne sauvent pas le régime

Chouki Triai

Journaliste et universitaire, analyste des questions sécuritaires et géopolitiques

Fort d'un coup d'Etat « administratif », Zine El Abidine Ben Ali prend le pouvoir en Tunisie le 7 novembre 1987 sous le signe du « Changement. » Il dépose, sans guerre civile, le Président Habib Bourguiba après trente années de despotisme sans faille. Il profite de l'état de santé déclinant de ce dernier pour prendre la direction du pays.

Un parcours sans embûches

L'ancien Président Habib Bourguiba, surnommé le « combattant suprême » par les tunisiens, en raison de sa lutte contre l'empire coloniale français, prend les rênes du pays après son indépendance en 1956. Au cours de cette période, Ben Ali a suivi des enseignements militaires en France, à l'école d'artillerie de Châlons-en-Champagne (ex-Châlons-sur-Marne), et à l'école Saint-Cyr Coëtquidan. Mais d'autres sources soulignent une formation militaire aux Etats-unis dans une institution militaire à Baltimore à l'Ecole supérieure de renseignement et de sécurité.

Après ces diverses formations, il occupera plusieurs postes au sein du Ministère de la Défense en Tunisie. Il sera tour à tour directeur adjoint et directeur de la Sécurité militaire au sein de l'état-major. Ainsi, dès 1964 il dirige la Sécurité militaire pendant une décennie. Sa mission : rendre efficace cet outil dans l'utilisation de ses moyens au service de la sécurité nationale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. A l'issue de cette période, il occupe le poste d'attaché militaire au Maroc. Une nomination faite par le Premier ministre du moment Hedi Nour, pour l'écarter un temps de la politique intérieure de la Tunisie. En effet, Ben Ali venait d'entamer une démarche avec le dirigeant de la Libye le colonel Kadhafi pour faire des deux Etats un seul et unique Etat avec une seule frontière et une seule monnaie. Cette approche ayant avortée après l'annulation d'une réunion qui devait consacrer la fusion.

Son poste d'attaché militaire au Maroc dure trois années. A l'issue de cette expérience diplomatique, il revient en

Tunisie où cette fois, Hedi Nour nomme le général Ben Ali à la tête de la Sûreté nationale, qui dépend du Ministère de l'intérieur. A cette époque, la rue gronde contre la politique sévère et unilatérale de Habib Bourguiba. Il faut un homme à poigne pour contrecarrer la contestation populaire. Ben Ali est tout désigné. Son premier coup d'éclat est sanglant, face à une protestation populaire en 1978 qui fait des dizaines de morts et de blessés. C'est la toute première gestion sécuritaire, qui ne sera pas la dernière. En 1980, le patron de la Sûreté nationale se voit confronter à une nouvelle gestion de crise. En effet, une tentative de subversion avec des dizaines de tunisiens entraînés en Libye échoue. Elle semble se solder par une nouvelle mutation de Ben Ali, mais cette fois-ci en Pologne avec le titre d'Ambassadeur. Ce qui vaut cette phrase prémonitrice de la femme d'Habib Bourguiba : « *Quelle erreur, il va y apprendre à faire des coups d'Etats.* » Comble de l'ironie, le régime pro-soviétique en Pologne du général Wojciech Jaruzelski déclare en 1981 que la pays est en « *état de guerre.* » Après sa parenthèse en Pologne, Ben Ali est de retour en Tunisie, où il retrouve une nouvelle fois le poste de responsable à la tête de la Direction nationale de la Sûreté nationale.

Du Militaire à l'Intérieur en passant par les ministères

Les opportunités de la Sécurité intérieure le mènent à des postes ministériels. C'est ainsi que de Secrétaire d'Etat, Ministre délégué, il devient Ministre de l'Intérieur en 1986 : le porte-feuille sésame pour accéder à la lumière de son ascension, la porte du pouvoir. C'est d'ailleurs dans cette fonction qu'il va poursuivre la chasse aux islamistes lancée par Bourguiba. A peine en charge du Ministre de l'Intérieur, le voilà promu au poste de Premier ministre, désigné par son mentor le Président Habib Bourguiba. Le processus de son ascension vers le pouvoir n'est plus qu'une question de temps. Il lui aura fallu moins de quatre ans pour passer des fonctions de Secrétaire d'Etat

a celui de Premier ministre. Une escalade fulgurante avant le coup de grâce du 7 novembre 1987.

C'est la date à laquelle il organise la prise de pouvoir profitant de l'état de santé de Bourguiba qu'il dépose sans effusion de sang. Il devient inexorablement le Chef de l'Etat en Tunisie. Arguant de l'article 57 de la constitution pour proclamer «*l'empêchement de l'exercice*» des fonctions de Président de Bourguiba, il s'appuie sur 7 personnes pour en faire le constat dont 2 militaires, prenant ainsi à témoin l'opinion publique tunisienne pour légitimer son action. C'est d'ailleurs la Sûreté nationale qui assure sans heurts la prise de pouvoir. L'armée reste dans ses casernes. Cette mise à l'écart de l'armée dans le processus de sa prise de pouvoir ne sera pas sans conséquence par la suite.

Chasser le naturel, il revient au galop

Ben Ali prend le pouvoir alors que la Tunisie de Bourguiba a connu 30 ans d'un régime fort et totalement non démocratique. Dès son entrée en fonction en tant que Président, il annonce le «*Changement*» avec en ligne de mire la fin de la présidence à vie. Ce «*Changement*» claironné annonce en réalité une nouvelle présidence à vie qui va durer 23 ans. En effet, d'élection truquée en élection truquée, Ben Ali assoit son pouvoir sur un système autoritaire et sécuritaire totalement hermétique. Il s'appuie pour cela sur un appareil policier aux moyens démesurés dans le contrôle total de la population. Il recourt également à une autre machine redoutable: le parti politique du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), véritable Etat dans l'Etat. Il n'y a aucune différence entre l'Etat-parti et le parti-Etat. Durant ces 23 années de pouvoir, l'armée ne jouera aucun rôle de premier plan.

En tant que Ministre de l'Intérieur, Ben Ali va multiplier les effectifs policiers de manière disproportionnée par rapport aux effectifs du Ministère de la Défense. Il suscite dès lors une dichotomie entre l'Intérieur et la Défense. L'armée est cantonnée dans ses casernes et n'a qu'un seul rôle: assurer la surveillance des frontières entre l'Algérie et la Libye. Une marginalisation du militaire qui va mettre cette institution à l'écart de toutes les décisions phares que prendra Ben Ali au cours de sa présidence. L'armée est au placard.

Du verrouillage à l'explosion

De présidence en présidence, Ben Ali multiplie la répression au cœur de la société tunisienne. La population plonge dans une dictature qui ne dit pas son nom, sous la couverture imagée d'un pays exotique où le tourisme bat son plein. Le désenchantement des tunisiens va en s'accroissant. Le mépris de l'institution policière à l'égard des citoyens et la paupérisation vont grandissant. L'étincelle éclate un jour de décembre 2010 alors qu'un simple vendeur de légumes s'immole par le feu. Le décès de ce dernier le mois suivant embrase la Tunisie. C'est le début de la «*révolution du jasmin*». La répression policière est féroce alors que l'armée est absente des scènes de violence. Mieux encore, la population réclame

la protection de l'armée face à la violence policière alors que la Ministre française des affaires étrangères et européennes Michèle Alliot-Marie vante les mérites de la police française en matière de maintien de l'ordre en soutien au régime de Ben Ali. Malgré les déclarations publiques du Président Ben Ali, rien n'y fait. Son pouvoir est sur le point de s'éteindre. Il n'aura pas le soutien de l'armée, bien au contraire. Ben Ali perd le contrôle. A la surprise générale, il fait défection le 14 janvier 2011 et quitte la Tunisie précipitamment en direction de l'Arabie Saoudite qui l'accueille. Certains penchent pour la thèse d'un coup d'Etat militaire orchestré par le général Ali Seriati. C'est en tout cas la thèse défendue par Leila Trabelsi, la seconde femme de Ben Ali dans son livre intitulé: *Ma vérité*. Est-ce dire pour autant que la crise qui éclate en décembre 2010 est une occasion inespérée pour les militaires de prendre leur revanche sur l'Intérieur et l'ancien premier flic du pays Ben Ali? Toujours est-il que dès le départ de Ben Ali du territoire tunisien, le général Ali Seriati est aussitôt arrêté par un autre général de l'armée Rachid Ammar, qui avait bénéficié d'informations venant des Américains. La question reste en suspens aujourd'hui encore.

L'épilogue malheureux de Ben Ali se voit être sanctionné par l'institution militaire qu'il a laissé sans aucun pouvoir ni prérogative à l'inverse du pays voisin l'Algérie. Même si l'hypothèse d'un coup d'Etat militaire demeure, il n'en reste pas moins que Ben Ali en isolant l'armée des affaires du pays, probablement parce qu'il la craignait, ne lui a pas donné l'occasion de sauver son pouvoir.

C. T.

* Chouki Triai est l'auteur d'un mémoire de science politique intitulé: «*Tunisie: le système autoritaire et sécuritaire de Ben Ali de 1987 à 2011*» soutenu en septembre 2013 au Centre Lyonnais d'Etudes de Sécurité Internationale et de Défense (CLESID) – Université Jean Moulin (Lyon 3).

A l'instar de ses voisines, l'armée tunisienne joue un rôle essentiel dans la transition politique du pays.

